

FAIRE UNE DEMANDE ACCRE

L'Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRE) est une exonération des charges sociales (du ou des chefs d'entreprises) durant les 12 premiers mois d'activité sauf les cotisations CSG, CRDS et retraite complémentaire. (soit à compter de la date de l'affiliation au régime des travailleurs non-salariés, soit à compter du début d'activité de l'entreprise, si l'assuré relève du régime des assimilés-salariés.)

L'exonération ne porte que sur la partie de revenus ou rémunérations ne dépassant pas 120 % du SMIC en vigueur au 01/01

Dans le cadre du régime micro-entrepreneur, l'exonération est dégressive sur 3 ans.

Les bénéficiaires de l'ACCRE :

- 1 - Les demandeurs d'emploi indemnisés ou susceptibles de l'être.
- 2 - Les demandeurs d'emploi non indemnisés, ayant été inscrits 6 mois au cours des 18 derniers mois au Pôle emploi.
- 3 - Les bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS).
- 4- Les jeunes de 18 à 25 ans révolus (ou de moins de 30 ans non indemnisés et reconnus travailleurs handicapés)
- 5- Les bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) *, ou leur conjoint ou concubin..
- 6 - Les personnes salariées ou licenciées d'une entreprise soumise à l'une des procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires qui reprennent tout ou partie de cette entreprise dès lors qu'elles s'engagent à investir en capital la totalité des aides et à réunir des apports complémentaires en capital au moins égaux à la moitié des aides accordées
- 7 - Les titulaires d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape), s'ils remplissent l'une des conditions ci-dessus.
- 8 - Les personnes qui créent une entreprise dans un quartier prioritaire de la politique de la ville.
- 9 - Les bénéficiaires du complément de libre choix d'activité (allocation versée aux personnes qui interrompent totalement ou partiellement leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant de moins de trois ans).

Conditions :

Les bénéficiaires doivent créer ou reprendre une entreprise, quel que soit son secteur d'activité et quelque soit sa forme juridique, et en exercer effectivement le contrôle. (Voir les conditions avec le CFE)

Procédure :

La demande ACCRE se compose :

- : D'un imprimé CERFA joint
- : De pièces justificatives en fonction de votre situation (voir liste jointe)

Elle doit être déposée lors du dépôt du dossier de création ou de reprise d'entreprise au Centre de Formalités des Entreprises (CFE) compétent en fonction de l'activité exercée, ou transmis à celui-ci dans les 45 jours calendaires qui suivent.

Le CFE contrôle le dossier et l'envoie une fois complet à l'URSSAF qui instruit la demande sous un mois et informe le demandeur de la décision prise.

Aide à la création et à la reprise d'une entreprise (ACCRE)

Liste des pièces justificatives à fournir à l'appui de votre demande

Dans tous les cas

- copie du formulaire de déclaration de l'entreprise au CFE (M0, P0, M3-A, M3-B)
- le feuillet spécifique de demande d'aide qui vaut attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de l'aide depuis 3 ans

Si vous êtes en société :

- une photocopie des statuts de la société comprenant la répartition des parts sociales et signés par tous les porteurs de parts, et, si le dirigeant est nommé par acte séparé, une photocopie de l'acte de nomination
- une photocopie du livret de famille lorsque le contrôle effectif du capital de la société est exercé par le demandeur de l'aide, avec sa famille ou tout justificatif de liens de parenté

Demandeur d'emploi indemnisé ou indemnisable

- pour une personne indemnisée au titre de l'Aide au Retour à l'Emploi (ARE), de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ou de l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA), une photocopie de la notification d'ouverture de droits à l'allocation chômage ou de solidarité ou du dernier titre de paiement
- pour une personne bénéficiaire d'une Convention de Sécurisation Personnelle (CSP), une photocopie du bulletin d'acceptation du contrat
- pour la personne indemnisable au titre de l'ARE, une photocopie de la lettre de licenciement et une photocopie des bulletins de salaire des 4 derniers mois
- pour la personne ayant signé une rupture conventionnelle, soit une photocopie de la notification de l'acceptation de l'homologation, soit l'accusé réception de la demande d'homologation sur lequel sont spécifiées la date d'arrivée de la demande et la date à laquelle le délai d'instruction expire

Demandeur d'emploi non indemnisé inscrit au Pôle Emploi 6 mois au cours des 18 derniers mois

- une photocopie de l'historique de la situation du demandeur d'emploi sur 18 mois délivré par Pôle Emploi comprenant, le cas échéant, les périodes de stages de formation

Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA)¹

- ¹ Dans certains cas, le RMI peut être maintenu, la personne ne bénéficiant pas du RSA
- une photocopie de l'attestation justifiant la qualité de bénéficiaire du RSA

- lorsque la demande d'ACCRES est formulée par le conjoint ou concubin du bénéficiaire du RSA, une photocopie du livret de famille ou un certificat de concubinage

Jeunes de 18 à 25 ans révolus

- une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité

Personne de moins de 30 ans non indemnisée (durée d'activité insuffisante pour l'ouverture de droits) ou reconnue handicapée

- pour la personne âgée de 26 ans à moins de 30 ans, une attestation sur l'honneur de non indemnisation par le régime d'assurance chômage ou contrat de travail accompagné de toute pièce attestant de sa rupture ;
- pour la personne handicapée de moins de 30 ans, une photocopie de l'attestation délivrée par la commission départementale des droits et de l'autonomie (COTOREP).

Salarié ou personne licenciée d'une entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire qui reprend l'activité de l'entreprise

- une photocopie du jugement d'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire ou à défaut, selon les cas, une attestation du liquidateur, de l'administrateur judiciaire ou du juge commissaire désigné dans la procédure

Personne physique créant une entreprise implantée au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

- aucune pièce spécifique

Bénéficiaire du Complément de Libre Choix d'Activité (CLCA)

- une photocopie de la notification d'ouverture du droit au bénéfice du CLCA ou du dernier titre de paiement

Bénéficiaire du Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)

- une photocopie du CAPE
- le CAPE permet d'être éligible à l'ACCRES lorsque la personne se trouve, lors de la signature du contrat, dans l'une des précédentes situations (à l'exception du cas des salariés repreneurs d'entreprise et de celui des bénéficiaires d'une convention de reclassement personnalisé). Produire les pièces de la situation afférente

Vous pouvez effectuer votre demande d'ACCRES directement sur www.cfenet.cci.fr

NOTICE DEMANDE DE L'AIDE À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE (ACCRE)

L'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise

Selon le régime fiscal choisi, l'ACCORE consiste, soit en une exonération de cotisations sociales pendant 12 mois, soit en un allègement des cotisations sociales pour une durée maximale de 36 mois. Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier du nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise (NACRE). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.entreprisess.gouv.fr/nacre

SITUATION DU DEMANDEUR

- Demandeur d'emploi indemnisé
- Demandeur d'emploi indemnisable : personne remplissant les conditions pour bénéficier de l'allocation d'assurance chômage ou de l'allocation prévue en cas de convention de reclassement
- Demandeur d'emploi non indemnisé inscrit à Pôle Emploi six mois au cours des dix-huit derniers mois
- Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active, du Revenu Minimum d'Insertion, de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou certaines catégories de bénéficiaires de l'Allocation Temporaire d'Attente
- Jeune de 18 à 25 ans révolus
- Personne de moins de 30 ans non indemnisée (durée d'activité insuffisante pour l'ouverture de droits) ou reconnue handicapée
- Salarié ou personne licenciée d'une entreprise en redressement ou en liquidation judiciaire qui reprend l'activité de l'entreprise : l'entreprise est soumise à l'une des procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaires et le salarié ou la personne licenciée reprend tout ou partie de cette entreprise en s'engageant à investir en capital la totalité des aides et à réunir des apports complémentaires en capital au moins égaux à la moitié des aides accordées
- Personne créant une entreprise implantée au sein d'une zone urbaine sensible
- Bénéficiaire du complément de libre choix d'activité

PIÈCES JUSTIFICATIVES À PRODUIRE (photocopie)

- Si l'exercice se fait en société : fournir les statuts
- Notification d'ouverture de droit ou dernier titre de paiement
- Bulletins de salaire des 4 derniers mois et lettre de licenciement ou bulletin d'acceptation de la CRP (Convention de reclassement personnelle) ou du CTP (Contrat de transition professionnelle)
- Historique de l'inscription à Pôle Emploi
- Attestation justifiant la qualité d'allocataire ou de bénéficiaire des aides mentionnées
- Pour les moins de 26 ans, la pièce d'identité attestant de la date de naissance suffit
- Pour les 26 à moins de 30 ans : attestation sur l'honneur de non indemnisation par le régime d'assurance chômage ou contrat de travail accompagné de toute pièce attestant de sa rupture ; pour une personne handicapée, justificatif de reconnaissance de personne handicapée délivrée par la commission départementale des droits et de l'autonomie.
- Copie du jugement d'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire ou à défaut une attestation du liquidateur, de l'administrateur judiciaire ou du juge commissaire
- Justification de l'adresse de l'établissement où s'exerce l'activité dans la ZUS
- Notification d'ouverture de droit à l'allocation ou titre du dernier paiement

4 Codes Niveau de formation initiale :

- 1 : Au moins Bac plus 3
- 2 : Bac plus 2
- 3 : Niveau Bac ou équivalent
- 4 : CAP, BEP avec diplôme ou équivalent
- 5 : Niveau CAP, BEP sans diplôme
- 6 : Niveau inférieur au CAP, BEP
- 7 : Etudes primaires

Codes Motif d'inscription à Pôle Emploi :

- 1 : Licenciement économique
- 2 : Rupture conventionnelle du contrat de travail
- 3 : Autre licenciement
- 4 : Suite à démission
- 5 : Fin de CDD
- 6 : Fin de mission d'intérim
- 7 : Recherche d'un premier emploi
- 8 : Fin de période d'inactivité
- 9 : Fin de contrat aidé
- 0 : Autre motif :

Codes Qualification du dernier emploi occupé :

- 1 : Ouvrier
- 2 : Employé, Technicien
- 3 : Agent de maîtrise
- 4 : Profession Intermédiaire, cadre
- 5 : Artisan, commerçant
- 6 : Profession libérale
- 7 : Agriculteur
- 8 : Sans qualification

Si vous ne pouvez pas bénéficier de l'ACCORE, sachez que d'autres dispositifs de soutien à la création ou à la reprise d'entreprise ont été mis en place par les pouvoirs publics, notamment :

1. **Le report des cotisations et contributions sociales dues au titre de la première année d'activité et étalement sur cinq ans de leur paiement**
Il permet au créateur ou repreneur d'une entreprise de demander un différé de paiement, et, éventuellement, de bénéficier d'un paiement échelonné (sur une période maximale de 5 ans, à hauteur de 20 % au minimum par an) des cotisations et contributions sociales personnelles dues au titre des 12 premiers mois d'activité. Le bénéfice du report et de l'échelonnement du paiement des cotisations et contributions sociales doit faire l'objet d'une demande écrite de l'intéressé qui doit être présentée au plus tard à la date de la première échéance d'appel à cotisations et avant tout versement de cotisations et contributions sociales (3 mois après l'immatriculation). *Contactez : votre caisse du régime social des indépendants ou votre URSSAF*
2. **Exonération de cotisations sociales au bénéfice des salariés-créateurs**
Elle permet aux salariés qui créent ou reprennent une entreprise tout en étant employés dans une autre entreprise, de bénéficier, durant les 12 premiers mois d'activité, d'une exonération de cotisations sociales dues au titre de leur nouvelle activité d'entrepreneur. La demande doit être effectuée par écrit et doit intervenir au plus tard à la date de la première échéance d'appel à cotisations (3 mois après l'immatriculation et le début d'activité). *Contactez : votre caisse du régime social des indépendants ou votre URSSAF*
3. **Le régime microsocial simplifié**
Si vous relevez déjà ou que vous avez opté, dans le cadre de votre déclaration de création ou de reprise d'entreprise, pour le régime fiscal de la micro entreprise, vous pouvez bénéficier d'un calcul spécifique du montant de vos cotisations sociales basé sur le montant de votre chiffre d'affaires. *Contactez : votre caisse du régime social des indépendants*
4. **Si vous installez votre entreprise dans une Zone Franche Urbaine (ZFU)**
Si vous vous installez en ZFU, vous serez exonéré de vos cotisations d'assurance maladie pendant 5 ans, dans la limite d'un seuil fixé par la réglementation, à l'exclusion de la cotisation finançant les indemnités journalières. *Contactez : votre caisse du régime social des indépendants*

DEMANDE DE L'AIDE À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'UNE ENTREPRISE (ACCRE)

RÉSERVÉ AU CFE U E F K

Déclaration n° _____
Reçue le _____
Transmise le _____

s'il y a plusieurs demandeurs, remplir autant de formulaires qu'il y a de demandeurs.

- Demande de l'ACCRE au moment de la déclaration d'entreprise : _____
 Demande de l'ACCRE postérieure au dépôt de déclaration d'entreprise (dans les 45 jours suivant la déclaration d'entreprise).
Préciser le numéro SIRET de l'entreprise _____

Création d'une entreprise individuelle : compléter les cadres 1, 2, 4 et 5.
Création ou reprise d'une société : compléter tous les cadres de 1 à 5.



N° 13584*02

Imprimer

Réinitialiser

DÉCLARATION RELATIVE AU DEMANDEUR

1 NOM DE NAISSANCE _____
Prénoms : _____
Nom d'usage _____
Nationalité _____ Sexe M F Né(e) le _____
Numéro de Sécurité Sociale du demandeur : _____
Numéro de téléphone personnel : _____
Domicile : rés., bât., n°, voie, lieu-dit _____
Code postal _____ Commune / Pays _____
Forain Commune de rattachement administratif : _____
Code postal _____ Norm de la commune _____

SITUATION DU DEMANDEUR

2 Demandeur d'emploi indemnisé ou indemnisable
 Demandeur d'emploi non indemnisé inscrit à Pôle Emploi six mois au cours des dix-huit derniers mois
 Bénéficiaire : - du RSA - du RMI - de l'ASS - de l'ATA (1)
 Jeune de 18 à 25 ans révolus
 Personne de moins de 30 ans non indemnisée ou reconnue handicapée
 Salariai ou personne licenciée d'une entreprise en redressement, liquidation judiciaire ou sauvegarde qui reprend l'activité de l'entreprise
 Personne créant une entreprise implantée au sein d'une zone urbaine sensible
 Bénéficiaire du complément de libre choix d'activité
3 POUR UNE SOCIÉTÉ
Dénomination sociale _____
Le demandeur :
 détient avec sa famille plus de 50 % du capital dont 35 % au moins à titre personnel
 est dirigeant et détient directement ou avec sa famille au moins un tiers du capital dont 25 % au moins à titre personnel, aucun autre associé hors de sa famille ne détenant plus de 50 % du capital.
 détient, avec les autres demandeurs d'ACCRE, plus de 50 % du capital de la société, l'un au moins des demandeurs a la qualité de dirigeant, et chaque demandeur détient une part du capital au moins égale à 10 % de la part détenue par le principal actionnaire ou porteur de parts
Nombre total d'associés (y compris le demandeur) : _____

4 Niveau de formation (cf. notice)
Motif d'inscription à Pôle Emploi (cf. notice)
Qualification du dernier Emploi occupé (cf. notice) _____
Date d'inscription à Pôle Emploi : le _____
Le demandeur est titulaire d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE)
Le demandeur est en cours d'accompagnement dans le cadre du parcours NACRE
Nombre d'emplois (y compris le demandeur) : - créés _____ (en cas de création)
- repris _____ (en cas de reprise)

5 J'atteste sur l'honneur que l'ACCRE ne m'a pas été accordée au cours des 3 dernières années et que les renseignements ci-dessus sont exacts, sous peine des sanctions prévues par la loi.
Date : _____ Signature du demandeur : _____
N° d'enregistrement du dossier _____ Date _____
CADRE RÉSERVÉ À L'URSSAF
 Demande acceptée
 Demande refusée Motif _____